



Litige artisan suite à modification devis

Par Chado

Bonjour,

Je rencontre un problème complexe avec un artisan dans mon projet de construction en cours.

L'artisan a accepté de modifier une commande quelques mois après signature du devis, juste avant le lancement de la fabrication (il s'agit de menuiseries qui pour certaines ont été revues avec des dimensions légèrement inférieures). Le document a été corrigé à la main.

Suite à la fabrication dans les nouvelles dimensions et avant pose, l'artisan nous a adressé une facture de situation reprenant le devis initial, sans tenir compte des modifications qui sont pourtant une réalité. Nous avons réclamé un document écrit confirmant les dimensions des menuiseries effectivement fabriquées, sans succès. L'artisan prétend que tout sera régularisé à la fin du chantier ; entre-temps il réclame la situation suivante toujours sur la base du premier devis.

Est-il obligé ou non de nous fournir le document que nous lui réclamons?

En l'état il a certes suivi une demande, mais rien ne prouve cela ni pour lui ni pour nous. Or nous souhaiterions connaître le prix réel et craignons qu'il cherche à nous facturer les menuiseries plus petites au prix de celles initialement prévues.

Merci d'avance de notre aide!